

Compte-rendu

Réunion de Correspondants

Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
1er avril 2016 à Cipières - De 10h00 à 13h30

Présents :

Correspondants : Catherine Labeyrie, Carlos Noguera, Françoise Simon, Geneviève Campodonico, Marina Saint Leger, Christopher Feeney, Alfredo Jakubowsky, et Geneviève Curreri

Chargé de mission du CdD : Renaud Dumas

Chargés de mission du Parc : Yasemin Yenersoy (gestionnaire Leader), Sandra Troupenat (animatrice Leader) et Frédéric Sequier (Espace Valléen)

Volontaires en service civique du CdD : Alejandro Barrera De Paz et Coralie Culo

Objectifs de la réunion :

- Echanger sur l'organisation du fonctionnement du réseau de correspondants
- Faire découvrir les financements Leader et Espace Valléen

Résumé des discussions

1. Organisation du réseau:

Tour de table. Présentation de chacun en quelques mots.

1) Quels outils pour communiquer?

Session post-it. Chacun propose un ou deux outils pour communiquer, une fréquence à laquelle communiquer et le type d'information qui peut être communiqué.

Les idées qui sont ressorties pour la communication entre correspondants sont :

Outils :

- Téléphone : Appels, sms, whatsapps
- Ordinateur : Emails, Forum, Facebook, Skype

Fréquence :

- En cas de besoin/ si nécessaire, pour l'échange d'information de manière générale
- Une réunion trimestrielle pour faire le point avec possibilité de visio-conférence pour les personnes ne pouvant être présentes physiquement

Type d'information :

- Evènements, fêtes, balades
- Lanceur d'alerte, actualités par commune, projets

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Nous avons discuté et choisi d'essayer le **Forum** présent sur le site internet du CdD : www.cddpnr06.org, réalisé par Anaïs Trideau, dans l'onglet « Réseau de correspondants ». Nous devons activer le forum, vous donner des identifiants pour y accéder et rédiger une petite notice d'utilisation (peut-être en format vidéo).

Ce forum permettra aux correspondants d'échanger et de partager de l'information sur leur commune et sur les thèmes abordés par le CdD (tourisme, agriculture, eau, énergies renouvelables, gouvernance, ...)

Concernant la communication entre correspondants et CdD, les outils qui sont retenus sont ceux déjà utilisés, à savoir :

- Emails
- Appels

L'utilisation de framadate pour l'organisation des réunions a été présentée et il apparaît intéressant de poursuivre avec cet outil.

Pour la fréquence, c'est aussi en cas de besoin par mails ou appels que cela semble le plus approprié en plus de la **réunion** trimestrielle dont le lieu tournerait sur le territoire.

2) Rencontres avec élus et délégués

Des rencontres entre délégués au Parc et correspondants de chaque commune vont être organisées avec les volontaires en service civique et un représentant du CdD. Cette rencontre a pour objectifs:

- **Se présenter** et faire connaissance
- Déterminer le **rôle de chacun** sur le Parc, missions et actions
- Définir la **communication** entre délégués et correspondants

Nous avons fait la première rencontre entre un correspondant de Tournettes-sur-Loup (Carlos Noguera) et la déléguée titulaire au Parc, Valentine Guérin, le mercredi 30 mars. Cela s'est bien passé et nous préparons maintenant la rencontre de Bar-sur-loup.

3) Trouver de nouveaux correspondants

Un appel à idées est lancé aux correspondants pour trouver de nouveaux correspondants et contraster avec nos idées. Nous obtenons la liste est la suivante :

- Stand fêtes
- Marchés
- Associations
- Créer des événements
- Commerces
- Travailler avec les jeunes. Correspondants enfants.
- Classes vertes
- Kit info du CdD avec flyers mis à disposition des correspondants

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Nos idées (en cours de réalisation):

- **Événements** (RdV PNR, mairies, associations, etc.) et **marchés**. Porteur de Paroles.
- Contact des **associations**
- **Vidéo** sur internet (3-4 minutes, témoignages correspondants, carte des zones blanches)
- Contacter les personnes figurant sur les listes de présence sur l'année 2015
- **Flyers** et affiches (kit d'information)
- Echos du CdD
- Et **VOUS** correspondants!

2. Vidéos sur les parcs naturels régionaux

Deux courtes vidéos réalisées par la Fédération des parcs naturels régionaux de France ont été présentées :

<https://youtu.be/mJSmyyHZxyw>

<https://youtu.be/zHWqsNgrYx8>

Elles résument assez bien l'origine, l'organisation et le rôle d'un PNR.

3. Financements Espace Valléen et Leader

- **Espace Valléen :**

Frédéric Séquier nous a présenté tout d'abord le financement « **Espace Valléen** » :

Le dispositif Espace Valléen est basé sur des fonds européens et Etat-région. Il s'agit d'une stratégie de financement sur 6 ans pour un plan d'actions à 3 ans.

L'objectif dans le cadre du PNR est d'élaborer une stratégie de diversification touristique innovante et durable autour des patrimoines naturel et culturel, autour de trois axes :

- 1) Cultiver l'accueil « Préalpes d'Azur »
 - Accompagner les professionnels du tourisme et des APN vers + de qualité et + de développement durable
 - Améliorer la qualité et de la diffusion de l'information touristique
 - Améliorer l'hébergement en favorisant la rénovation ou la création hébergements attractifs, écologiques, adaptés à tous
- 2) Susciter l'envie de découvrir les Préalpes d'Azur
 - Développer et organiser toutes les itinérances
 - Valoriser les sites patrimoniaux majeurs et l'offre culturelle
 - Sublimier les saveurs locales du terroir
 - Favoriser les mobilités innovantes

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

3) Préparer le futur

- Réinventer nos stations en diversifiant les activités d'été
- Connaître mieux le patrimoine naturel et la biodiversité du territoire
- Imaginer et mettre en place des solutions pour les sites sensibles
- Accompagner la gestion des sports motorisés

Rôle du correspondant

Si vous êtes porteur de projet ou connaissez des porteurs de projet (publics ou privés) dans le domaine du tourisme, vous pouvez contacter Frédéric ou renvoyer ces personnes vers lui. Il sera alors en mesure de vous dire si le projet concourt à la stratégie Espace Valléen et s'il peut s'inscrire dans le plan d'actions 2016-2018 ou le suivant 2019-2021. Si le projet ne s'inscrit pas dans la stratégie ou le plan d'action, il pourra éventuellement aider à reformuler le projet ou orienter vers d'autres types de financement.

Contact :

Frédéric Séquier : fsequier@pnr-prealpesdazur.fr

En avril 2016, certaines actions vont commencer :

- Mise en place de mesures de gestion de la fréquentation de sites à enjeux
- Etude positionnement/aménagement stations
- Point mobile d'information touristique
- Valorisation touristique patrimoine :
 - ✓ Aménagement falaise de Séranon
 - ✓ Mise en tourisme du Château de Gilette

- **Le programme LEADER :**

Sandra Troupenat nous a ensuite présenté le financement LEADER :

Il s'agit d'un dispositif européen vise à « favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable » en attribuant des subventions à des porteurs de projet locaux.

Sur le territoire le programme est porté par :

- Le PNR des Préalpes d'Azur
- Le Pays Vallées d'Azur Mercantour

Il existe 7 axes thématiques LEADER ouvrant à des enveloppes financières de 5 000 à 60 000 euros :

1. Développement de l'économie locale et de l'offre de service
2. Développement de la mobilité durable
3. Actions pour l'efficacité énergétique des bâtiments
4. Valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables
5. Création et promotion des circuits-courts en agriculture
6. Valorisation des patrimoines
7. Développement de l'offre de tourisme

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Tous les **acteurs privés et publics** agissant sur le territoire du Parc des Préalpes d'Azur et du Pays Vallées d'Azur Mercantour peuvent bénéficier de ces subventions (associations, entreprises, collectivités, ...)

Il existe un comité de programmation réunissant des acteurs privés et publics (élus locaux, acteurs du tourisme, artisans, associations...) des deux territoires qui conseille les porteurs et sélectionne les projets pouvant bénéficier de l'aide.

Il existe quelques critères de sélection :

- Le caractère innovant du projet
- Le projet contribue à mettre en réseau les acteurs du territoire et/ou réuni plusieurs partenaires
- Le projet prend en compte l'équilibre territorial
- L'empreinte environnementale du projet
- Le projet favorise l'intégration de tous les publics et contribue à l'égalité des chances
- La pérennité du projet

Rôle du correspondant

Si vous êtes porteur de projet ou connaissez des porteurs de projet (publics ou privés) dans les domaines ouvrant à des subventions du programme LEADER, vous pouvez contacter Sandra ou Yasemin ou renvoyer ces personnes vers elles. Elles pourront répondre à vos questions, vous indiquer si le projet s'inscrit dans le programme et vous guideront dans toutes les étapes de la demande de subvention et de son suivi.

Contacts :

Yasemin Yenersoy: yyenersoy@pnr-prealpesdazur.fr

Sandra Troupenat : stroupenat@pnr-prealpesdazur.fr

4. Autres remarques

- ➔ Il serait intéressant de diffuser la liste de contacts des correspondants entre eux pour qu'ils puissent échanger.
- ➔ Il y a une demande d'accès à un matériel minimal de diffusion (flyers, dépliants, ...) sur le CdD, le réseau de correspondants et le PNR.

Cette réunion s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet de produits locaux.